

Banque Continentale du Canada

nement reprenne le contrôle de l'émission de la monnaie et du crédit au Canada.

Monsieur le président, je sais bien que ce sont tous des gens honnêtes, du bien bon monde, mais le plus grand cartel au Canada, c'est le cartel bancaire, c'est le monopole des banques, et il nous est inacceptable en tout cas en tant que Canadiens de consentir à accroître ce cartel. Qu'on ne vienne pas me dire qu'on va accroître la concurrence par le bill S-30. On permet d'accroître ce monopole de l'argent sur les vies humaines et sur la personne humaine. Monsieur le président, je pense qu'à la veille de la révision décennale du système bancaire, il est prématuré d'adopter le bill S-30, d'autant plus que ce bill ne se conforme pas à la loi des banques à charte et à la loi de la Banque du Canada, et qu'on demande au Parlement qu'il soit adopté, en plus des 16 exceptions à la loi des banques qu'il comporte. Monsieur le président, tenons-nous-en au système bancaire actuel. Espérons une révision profonde du système bancaire, et après on verra à la nécessité et à l'urgence d'avoir plus de concurrence dans notre système bancaire.

● (1720)

Pour le moment, il me semble, monsieur le président, et je le répète, qu'il est prématuré de permettre à cette compagnie de finance de devenir une banque. Toutefois, c'est sûrement une chose intéressante, et je prendrai certainement ce bill pour l'envoyer en de multiples exemplaires à des citoyens canadiens qui se permettaient de rire des créditistes lorsqu'ils décriaient le système bancaire, afin qu'ils comprennent où est le « racket ». Est-il dans les compagnies de finance ou dans le système bancaire?

Monsieur le président, la meilleure preuve que les créditistes ont raison de s'attaquer au système bancaire réside dans le bill S-30. Et le gouvernement nous donne raison dans nos revendications relativement au système bancaire avec ce projet de loi, puisqu'il nous prouve que le véritable cartel n'est pas dans les compagnies de finance, mais dans le système bancaire. Personne n'est obligé de s'adresser à une compagnie de finance mais tout le monde, un jour ou l'autre, fait des affaires bancaires. C'est là le véritable cartel.

Il y a quelque temps j'ai fait un discours à la Chambre afin de démontrer le monopole dans l'alimentation. A ce moment-là, j'ai démontré que les propriétaires de la Banque de Montréal et de la Banque Royale étaient les propriétaires des compagnies Dominion, Steinberg et de la Canada Packers. A mon avis, si on relie cela avec ce que disaient les honorables députés de Timiskaming et de Waterloo-Cambridge (MM. Peters et Saltsman), cela devient un monopole extrêmement dangereux.

Monsieur le président, revenons aux sources. Permettons aux Canadiens de vraiment contrôler leur pays. Les ministériels veulent pourtant nous faire croire qu'on contrôle l'inflation! Les libéraux nous disent: Vous autres les créditistes vous prétendez connaître le système bancaire, mais vous, vous imprimeriez de l'argent. Cela c'est la farce habituelle. Puis ils nous disent: Il y aurait trop d'argent en circulation et ainsi l'argent ne vaudrait plus rien. On n'a qu'à regarder la situation actuelle, monsieur le président, et à se demander: L'argent vaut quoi aujourd'hui? Il ne vaut absolument rien! Notre taux de chômage est à la hausse. Ce n'est tout de même pas les créditistes qui sont au pouvoir.

Monsieur le président, il faut arrêter de patiner avec le système bancaire, cela est trop important et trop sérieux. Il va falloir qu'on en vienne sérieusement à aborder ces questions. Voilà un exemple très simple. Lorsque dans le

[M. Fortin.]

corps humain il y a trop de sang, qu'arrive-t-il? Une hémorragie. Lorsque dans le corps humain il y a un manque de sang, il y a anémie. Au Canada s'il y a trop d'argent, il est indéniable que cela ne serait pas bon, tout comme dans le cas d'un manque d'argent.

Actuellement, le gouvernement dans la lutte à l'inflation dit: Serrez-vous la ceinture, privez-vous! Permettez une hausse du taux de chômage! Contrôlez-vous et plafonnez-vous à 10 p. 100 dans vos augmentations. En même temps le profit des banques à charte monte à 30 p. 100, les taux d'intérêt montent et le gouvernement n'intervient pas. Voilà pourquoi je pose finalement cette question. De quel côté le gouvernement est-il? Du côté du peuple canadien ou du système bancaire? Qui a élu ce gouvernement et qui sert-il? Quant à moi il est évident qu'il sert...

[Traduction]

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je suis vraiment très peiné et touché par le fait que ce bill, le bill S-30, soit parrainé par un député originaire du nord de l'Ontario, région que je représente. Je pense à toutes les heures qu'il va gaspiller à défendre un groupe de gros bonnets du monde des affaires, alors que le nord de l'Ontario connaît de très graves problèmes, comme ceux que signalait récemment le ministère de l'Expansion économique régionale dans son rapport, qui révèle que nous sommes bien mal en point. Sa circonscription, dans le nord-ouest de l'Ontario, et la mienne, dans le nord-est, sont probablement les deux régions les plus défavorisées du pays. Elles connaissent une baisse de population, une pénurie de logements, la pollution et le chômage. Pendant ce temps-là, ce député se fait engager par les chefs politiques pour servir de garçon de courses, de laquet, de valet de pied pour le compte des grosses sociétés en proposant le bill S-30 à la Chambre.

M. Symes: Un vrai larbin.

M. Rodriguez: Mon honorable ami de Sault-Sainte-Marie dit que c'est un vrai larbin. Je suppose que sa remarque est on ne peut plus juste. Et cela me peine de voir un député aussi compétent que lui perdre son temps dans un effort vain et futile en vue de créer ce système bancaire corporatif, effort qui ne sert d'aucune façon les intérêts des habitants du nord de l'Ontario. Nous avons entendu le député de Timiskaming (M. Peters) dire avec quelle hâte cette société abandonne même des activités comme le financement à l'achat d'automobiles. Cela me désole réellement de voir un homme qui est déjà intervenu, lors du débat sur le budget, pour défendre les propriétaires et les vendeurs de canots automobiles et ainsi de suite, encore une fois exploité de la sorte. Pourquoi les gros bonnets n'ont-ils pas fait appel à quelqu'un de l'arrière-ban, à un larbin d'un centre urbain, ou à l'un de leurs copains là-bas pour parrainer ce bill d'initiative parlementaire à la Chambre? Je tiens à dire ceci au député que c'est une honte d'en arriver là pour servir de démarcheur capitaliste pour le compte des financiers de la rue Bay et d'essayer de faire adopter ce bill à la Chambre.

Une voix: Un pote des capitalistes de la rue Bay!

L'Orateur suppléant (M. McCleave): Le député de St. Catharines invoque-t-il le Règlement?

M. Parent: J'espère, monsieur l'Orateur, que nous allons entendre quelques observations sur le bill à l'étude. Le député de Nickel Belt n'a tout de même pas l'intention de nous faire perdre notre temps en traînant ainsi et en appelant les députés de l'arrière-ban des « larbins ». Il ne nous viendrait même pas à l'idée de nous abaisser à le qualifier de la sorte. J'espère, monsieur l'Orateur, que vous